PPRT Donges

INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 109 JUIN 2018

http://adzrp.e-monsite.com
adzrp@laposte.net

https://coordinationseveso.wordpress.com

REUNION PUBLIQUE du vendredi 8 juin. Que s'est-il dit ?

Des propos sans concession !

Dans un premier temps, merci aux personnes présentes à cette rencontre initiée par l'ADZRP.
Mais trop peu de monde pour exprimer un avis sur les sujets proposés à la discussion.

Cette réunion publique était ouverte à toutes et tous.

Nous pouvions espérer la présence des détracteurs plus à l'aise à critiquer, agresser, dénaturer des propos via les réseaux sociaux que de venir débattre sereinement des sujets de désaccord.

Le 9 juin, le journal Ouest France publiait un article au titre provocateur : « Donges. Les opposants à la raffinerie ne mobilisent pas ». Plusieurs Dongeois exprimaient leur indignation à la lecture de cette affirmation et rappelaient que l'ADZRP n'était pas une association anti-raffinerie mais une Association de défense des Droits des riverains.

Dans le même temps, elle sollicitait un droit de réponse et adressait le communiqué ci dessous au journaliste concerné :

Monsieur,

S'il n'est pas dans nos habitudes d'intervenir pour contester le contenu d'un texte publié dans un journal, le titre de l'article daté du samedi 9 juin 2018 à 14 h30 « Donges. Les opposants à la raffinerie ne mobilisent pas » paru dans la publication numérique « Maville par Ouest France » suscite de vives réactions indignées de la part de plusieurs lecteurs.

Qualifier « d'opposants à la raffinerie » celles et ceux qui interviennent régulièrement pour dénoncer les nombreuses nuisances qu'elle impose, qui exigent des mesures efficaces pour permettre aux Dongeois de vivre sainement dans leur commune relève d'une maladresse, voire d'un procès d'intention, ce que je n'ose espérer.
Je ne vous ai pas caché ma déception sur la faiblesse de la participation lors des quelques mots que nous avons échangés juste avant votre départ. Je vous ai informé que cette rencontre était publique donc ouverte à toutes à tous, y compris à celles et ceux qui systématiquement dénaturent nos propos pour nous faire apparaître injustement et sans arguments sérieux comme « opposants » à la raffinerie.

Nous n'avons jamais accepté et n'accepterons jamais cette accusation qui ne vise qu'à détourner l'attention des riverains des véritables responsabilités, les opposer et créer un climat délétère empêchant toute réflexion constructive.

Vous noterez également que je vous ai adressé par souci de transparence l'ensemble des informations que nous avons présentées aux Dongeois présents. Il ne s'agit que de faits précis et non d'interprétations.

Nous vous demandons de bien vouloir informer vos lecteurs de ces différentes remarques.

LES SUJETS ABORDES , LES REMARQUES, LES PROPOSITIONS :

ODEURS-FUITES-BENZENE…. NUISANCES.

Des dysfonctionnements anormaux.
Concernant l'accident du 21 avril, plusieurs inquiétudes exprimées.
Pourquoi autant de temps entre le début de l'émission de gaz (4 h) et la résolution du problème (9h 25) soit plus de 5 heures
Pourquoi une alarme qui retentit est-elle ignorée ? Etrange façon d'assurer la sécurité des riverains !

La population doit connaître ce qui s'est passé, la composition du gaz échappé, les mesures prises pour éviter le renouvellement d'un tel accident.

L'État doit répondre au courrier adressé par l'ADZRP le 15 mai 2018.

Une remarque formulée dans la discussion (voir encadré)

CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail.

Le détail des futures ordonnances réformant le droit du travail tarde à venir mais le projet de loi affiche clairement la disparition du CHSCT
Le CHSCT est une institution représentative du personnel spécialisée dans les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que dans les conditions de travail.
Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.
Si demain, leur existence est mise en cause, quelles conséquences pour la sécurité des installations au sein des entreprises?

ENQUETE PUBLIQUE : NOUVELLES UNITES :

Au contournement ferroviaire des sites industriels de Donges imposé par Total, SNCF Réseau, l'État, l'industriel a avancé la mise en place de deux nouvelles unités sur son site : une unité de désulfuration, un autre de fabrique d'hydrogène.

L'industriel déclare qu'il n'y aurait pas de nuisances supplémentaires pour les riverains.
Nous avons cherché et trouvé un arrêté signé au mois d'avril 2012 par le Préfet de la Seine Maritime pour la raffinerie Total de Gonfreville l'Orcher (Le Havre). Elle demandait l'autorisation d'augmenter la capacité de production des unités DHC(et SMR (production d'hydrogène)

Cet arrêté stipule contrairement aux affirmations dongeoises «que le projet va modifier le profil olfactif du site, les émissions sonores qu'il est nécessaire de quantifier, qu'il convient de mesurer les émissions fugitives en composés organiques volatils ... ».

L'enquête publique s'est ouverte le 1er juin 2018.

Hormis les rencontres avec le commissaire enquêteur, plusieurs solutions sont proposées pour exprimer un avis. Cette enquête est accessible à toutes celles et tous ceux qui ont des remarques à formuler.

Donner son avis par écrit

Plusieurs solutions sont à votre disposition pour donner votre avis par écrit :

- ***Dans le registre d'enquête papier*** *accessible en mairies de Donges, Paimboeuf et Montoir-de-Bretagne aux horaires d'ouverture*
- ***Par voie postale****, avec un courrier adressé au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Donges - Hôtel de Ville, Place Armand Morvan 44 480 Donges*
- ***Par mail*** *à enquete-publique-770@registre-dematerialise.fr ou "https://www.registre-dematerialise.fr/770/observations".*
- ***Sur le registre électronique*** *https://www.registre-dematerialise.fr/770*

Les permanences du commissaire enquêteur

- ***Mairie de Donges***

Mercredi 20 juin de 9H à 12H

Lundi 2 juillet de 14H à 17H

- ***Mairie de Montoir***

Jeudi 28 juin de 9H à 12H

- ***Mairie de Paimboeuf***

Mercredi 13 juin de 9H à 12H

TOTAL DEMANDE UNE DEROGATION A L'APPLICATION D'UNE DIRECTIVE EUROPENNE visant à préserver l'environnement.

Le Conseil Municipal de Donges donne un avis favorable à la demande de l'industriel;

Montoir-de-Bretagne, la Chapelle-Launay, Paimboeuf s'y opposent et votent contre.

La directive européenne N° 2010/75/UE du 24/11/2010 et son annexe 1 imposent la mise en place de systèmes permettant de récupérer les vapeurs d'hydrocarbures et de benzène lors des opérations de chargement ou déchargement de produits pétroliers aux appontements.

L'exploitant a sollicité l'avis des Conseils Municipaux des communes situées à moins de 3 kilomètres des appontements sur « sa demande de déroger à cette directive européenne relative aux émissions de composés organiques volatils et de benzène ».

L'argument avancé : « les coûts d'investissement et/ou opérationnels calculés pour le traitement du benzène provenant des émissions des appontements apparaissent disproportionnés au regard du bénéfice environnemental »

Le Conseil municipal réuni le 24 mai dernier devait répondre à cette question.

Les tergiversations, les faux prétextes, l'avis favorable émis par les conseilllers municipaux majoritaires ont été longuement commentés lors de cette réunion publique.
Nous ne revenons pas sur celles et ceux qui n'ont pas voulu prendre part au vote, celles et ceux qui se sont abstenus prétextant un dossier difficile.
Nombreuses critiques ont été adressées au Maire présent à cette réunion publique. Fort de l'accident du 21 avril, des nombreuses périodes d'odeurs nauséabondes répétées et persistantes, de l'exaspération exprimée par de nombreux habitants, les conseillers municipaux quelle que soit leur sensibilité politique avaient la possibilité de dire à Total : « STOP !, nous ne vous accorderons pas le droit de polluer, de continuer à empoisonner la population».

Si Donges s'est prononcé favorablement pour la demande de l'industriel, **les communes de Montoir de Bretagne, Paimboeuf, la Chapelle-Launay ont exprimé un avis défavorable.**

L'insistance de quelques conseillers à vouloir défendre l'indéfendable interpellent. Nous sommes toutes et tous favorables au maintien de l'emploi, voire à son développement.
Quelles motivations peuvent expliquer un tel entêtement à se ranger systématiquement aux côtés de l'industriel ?

INDEPENDANCE

Nous le répétons : la commune doit assurer une indispensable indépendance.

Chacun se souvient de la subvention versée par l'industriel à l'occasion des fêtes de fin d'année en 2016. Elle était accompagnée d'une convention de partenariat qui précisait en son article 7 : « le Maire de Donges s'engage à cultiver l'image positive de son partenaire et à ne commettre aucune action qui la ternirait ».
Exigence osée et dangereuse !

La « Maison du Projet » voulue par l'industriel pour promouvoir son projet de construction de nouvelles unités sur un terrain jouxtant la Mairie doit être refusé. Ses responsables disposent de locaux au « cercle des ingénieurs »

Les témoignages que nous recevons de Dongeoises et Dongeois mais également de personnes extérieures à la commune attestent que la raffinerie Total, de part les nuisances qu'elles imposent, ternit l'image de la commune. Il faut entendre les commentaires désagréables mais réels des personnes qui circulent sur le territoire communal.

PARI : **Plan d'aide aux risques industriels.**

Notre courrier adressé au Président de la CARENE le 26 avril 2018 est toujours sans réponse.